



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES DE 8 CHAUFFERIES ET DE PRODUCTION ENR DANS DIVERS BATIMENTS PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ CLIMATIQUE CONCEPT SYSTEME

**DÉCISION N° DM-21-359
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-303 du 09/08/2019 de signer le marché de travaux de remplacement des chaudières de 8 chaufferies et de production ENR dans divers bâtiments (notifié le 21/08/2019) ;

CONSIDÉRANT la démolition de la cage d'escalier et de la porte coupe-feu accédant à la chaufferie afin de permettre le passage des chaudières, ainsi que la reconstruction et le remplacement de la porte coupe-feu non conforme ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Climatique Concept Système - 77 rue du maréchal Leclerc - 94410 SAINT MAURICE, représentée par Madame BEFFY Lydia, Présidente, l'avenant n°1 au marché de Travaux de remplacement des chaudières de 8 chaufferies et de production ENR dans divers bâtiments.

L'avenant n°1 s'élève à 7 450,00 € HT (8 940,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE